

**CONSEIL D'ORIENTATION DU CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
MOTION APPROUVÉE LE 18/06/2024**

**ENVOYÉE AU PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET DE PRÉFIGURATION (SMEP) DU
PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL BRIE ET DEUX MORIN**

Monsieur le Président,

Le Conseil d'Orientation (CO) du Conseil Local de Développement (CLD) du SMEP du Projet de PNR Brie et Deux Morin réuni le 28 Juin 2024 à Aulnoy, a exprimé de fortes inquiétudes sur deux points :

- L'absence de réunion des commissions thématiques mises en place par le SMEP et qui doivent concourir à l'élaboration de la Charte du PNR.

Les membres du CO, parties prenantes au fonctionnement de ces commissions auprès des élus du territoire questionnent sur les raisons pour lesquelles les commissions ne se sont plus réunies depuis plusieurs mois et sur l'impact de cette situation sur l'avancée des travaux de la Charte. Ils souhaitent que des dates de réunion de ces instances soient rapidement communiquées dès la rentrée de septembre.

De même, ils souhaitent que les organes décisionnaires ou délibérants du SMEP puissent être réunis à une fréquence plus rapprochée et plus régulière afin d'assurer un niveau d'information plus élevé des élus et des habitants sur l'avancée du projet.

- Le niveau d'ignorance dans lequel restent trop d'habitants du territoire quant à l'existence du Projet de PNR ou à ses avancées. Des témoignages concrets de membres du CO sont venus étayer cette inquiétude.

Les membres du CO soulignent l'enjeu pour la réussite du projet, d'une bonne information des habitants sachant que le projet se doit d'être conduit dans la concertation avec le CLD et les habitants comme cela était souligné notamment dans l'avis d'opportunité du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) et dans l'avis du Préfet de Région.

Ils souhaitent donc que le SMEP développe avec le concours du CLD, la communication en particulier au niveau des communes qui devraient en être un relais naturel.

Par ailleurs, les membres du CO souhaitent que puissent être organisées comme par le passé, les rencontres du Projet de PNR, qui présentent une valeur institutionnelle, ouvertes à tous, afin que tout citoyen du territoire puisse s'informer sur l'avancée du projet et que la dynamique enclenchée soit conservée.

Enfin, les membres du CO demandent une nouvelle fois que le site du SMEP soit refondu et actualisé et que en particulier les informations relatives au CLD soient plus accessibles. Il est fait remarquer que l'accès à ces informations est en effet très compliqué et décourageant.

Par ailleurs, ils renouvellent leur suggestion d'intégrer sur le site internet, le film réalisé avec l'usage d'un drone par Monsieur le Vice-Président Eric Gobard, présenté lors de la foire aux fromages de Coulommiers, qui constitue un support de communication très pertinent et très valorisant pour le territoire, en particulier du point de vue paysager.

Les membres du CO souhaitent donc que dans le prolongement du bon climat de concertation établi par l'exécutif du Conseil Syndical du SMEP, leurs inquiétudes et demandes puissent être entendues et prises en compte afin d'être utiles à l'avancée du projet de PNR Brie et Deux Morin, indispensable à l'avenir de notre territoire.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le CO/CLD
Les Référents
Marie RICHARD

Jean-Luc RENAUD

Marie-Thérèse LEQUELLEC